Moudon, le 4 octobre 2017

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 3 octobre 2017
Présidence : André Zimmermann

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 13/17

Demande d'un crédit de CHF 112'000.- pour la réfection du sol, la protection des piliers, la pose de stores, la production de caissons en bois et les modifications sur armoires existantes de la salle de gymnastique III du collège de l'Ochette

- vu le préavis de la Municipalité No 13/17,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. **autorise formellement la Municipalité à faire procéder aux travaux de réfection du sol, protection des piliers et pose de stores, production de caissons en bois et modifications sur armoires existantes de la salle de gymnastique III du collège de l'Ochette,**

2. **accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 112'000.- TVA comprise, dont à déduire toute subvention éventuelle,**

3. **prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,**

4. **prend acte que cet investissement sera amorti en partie par reprise sur le compte Fonds et entretien bâtiment scolaires,**

5. **prend acte que le solde de l'investissement sera amorti au fur et à mesure des possibilités du ménage communal, mais en dix ans au maximum,**

6. **donne un accord de principe au fait que le montant de CHF 112'000.- soit emprunté en temps voulu, aux meilleures conditions du marché.**

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 3 octobre 2017.

CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Le Président : **La Secrétaire :**

André Zimmermann **Nicole Wyler**

Ville de Moudon
Hôtel de Ville
Case postale 43
1510 Moudon

www.moudon.ch

Conseil communal

conseil.communal@moudon.ch